

aujourd'hui tantième jour du mois d'octobre mil sept cent  
 quatrevingt trois à Paris deuxième de la République française  
 à sept heures du matin pardevant moi Jacques François  
 Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune  
 de régimes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour  
 recevoir les actes destinés à constater la naissance les  
 mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison  
 commune Pierre Hocquet le bourgeois domicilié à Belli-  
 approuvé de la fontaine municipalité de Baillet district d'abbville  
 Somme et la citoyenne Rose Prudhomme âgé de cinquante deux ans,  
 sa suivante  
 Lefebvre  
 et Pierre Antoine Capel manoeuvrier âgé de quarante ans  
 domicilié dans cette municipalité département du pas de  
 calais le premier mari et le second ami de Marie Rose Prud-  
 homme âgé de cinquante trois ans domicilié dans le même  
 endroit que son mari les quels Pierre Hocquet et Pierre  
 Antoine Capel ont déclaré que la dite Marie Rose Prud-  
 homme est morte hier à cinq heures après midi dans cette  
 municipalité en la maison de l'herin du crocq cabaretier  
 où elle étoit retenue malade depuis dix jours, d'après cette  
 déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de  
 domicile je me suis assuré du décès de la dite Marie Rose  
 Prudhomme et j'en ai dressé le présent acte que les témoin-  
 ont signé excepté Pierre Antoine Capel qui a déclaré ne  
 savoir écrire  
 fait en la maison commune de régimes, jour, mois et en  
 l'endroit susdit.

J. J. Lefebvre officier public

Pierre Hocquet

D.1793.10.30

D.02.BR.9

aujourd'hui trentième jour du mois d'octobre mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxième de la république française à sept heures du matin pardevant moi jacques françois joseph lefevre membre du conseil général de la commune de wizernes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune pierre hocquet laboureur domicilié à belle fontaine municipalité de bailleul district d'abbeville département de la Somme ~~calais~~, âgé de cinquante deux ans, et pierre antoine capel manouvrier âgé de quarante ans domicilié dans cette municipalité département du pas-de-calais le premier mari et le second ami de marie rose prudhomme âgée de cinquante trois ans domiciliée dans le même endroit que son mari lesquels pierre hocquet et pierre antoine capel m'ont déclaré que la dite marie rose prudhomme est morte hier à cinq heures après midi dans cette municipalité en la maison de liévin ducrocq cabaretier où elle étoit detenue malade depuis dix jours, d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de domicile je me suis assuré du décès de la dite marie rose prudhomme et j'en ai dressé le present acte que les témoins ont signé excepté pierre antoine capel qui a déclaré ne savoir écrire  
fait en la maison commune de wizernes, jours, mois et ans susdits.

*j : f : j Lefebvre officier public*

*pierre hocquet*